

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
(ANAQ-SUP)



RAPPORT D'ÉVALUATION EXTERNE POUR L'ACCRÉDITATION DE LA
LICENCE BIOLOGIE « OPTION AGROALIMENTAIRE »
DE L'INSTITUT SANTÉ SERVICE (ISS)

Équipe d'experts évaluateurs

- Pr El Hadji Samba Ndao SYLLA, Président
- Dr Amadou Bocar BAL, Membre
- Dr Aly NDIAYE, Membre

Signature :
Pour l'Équipe, le Président



Janvier 2020

**RAPPORT D'ÉVALUATION EXTERNE POUR L'ACCREDITATION DE LA
LICENCE BIOLOGIE « OPTION AGROALIMENTAIRE »
DE L'INSTITUT SANTÉ SERVICE (ISS)**

Table des matières

Introduction.....	4
1. Présentation de l'ISS-FOP et du programme évalué.....	4
2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation du programme.....	4
3. Description de la visite sur le terrain.....	5
3.1 Organisation et déroulement de la visite.....	5
3.2 Appréciation de la visite (difficultés, facilités, leçons apprises, etc.).....	5
4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup.....	6
5. Points forts du programme	12
6. Points faibles du programme	12
7. Appréciations générales du programme.....	12
8. Recommandations à l'ISS-FOP.....	13
9. Proposition d'avis :	13

Introduction

L'Autorité Nationale d'Assurance Qualité pour l'enseignement supérieur (ANAQ-Sup) a invité en décembre 2019, l'équipe d'experts composée de Pr El Hadji Samba Ndao SYLLA, Dr Amadou Bocar BAL et Dr Aly NDIAYE, pour procéder à l'évaluation externe du programme de Licence en Biologie, Option : Agroalimentaire de l'Institut Santé Service (ISS) sis à Dakar. Ce rapport d'évaluation fait suite à l'exploitation du rapport d'autoévaluation et à la visite sur site réalisée le 16 décembre 2019 par l'équipe d'évaluateurs externes de l'ANAQ-Sup.

1. Présentation de l'ISS et du programme évalué

L'Institut Santé Services est doté d'un statut juridique de SARL créée en 1987 sous la référence, 051876L du code des impôts et 261 B 87 du registre de commerce, Ninéa 0156051. Il fait fonction de structure d'enseignement supérieur professionnalisant dans le domaine de la santé et de la biologie option industries agroalimentaires et option diététique. Il offre des formations en Sciences infirmières, en Sciences Gynéco-obstétricale et en biologie, avec trois options : analyses biologiques, agroalimentaires et diététique. L'ISS a obtenu successivement de l'agrément provisoire en 2013, sous la référence au Sénégal.

La licence « Biologie : option agroalimentaire » qui fait l'objet de cette évaluation est une filière couverte par l'agrément et l'habilitation. La licence « Biologie : option agroalimentaire » a pour objectif de former des cadres compétents en agroalimentaire, capables de répondre à la demande et aux besoins de la profession. Le niveau de recrutement est le baccalauréat des séries S1 et S2 et un diplôme ou une attestation de validation de deux années d'enseignement supérieur, notamment ceux titulaire d'un DUT ou d'un BTS. Le recrutement des étudiants est fait sur dossier. La durée de la formation est de trois ans. Celle-ci se déroule sur six (06) semestres de 30 crédits chacun. Les enseignements sont semestrialisés comme prévu par les textes législatifs et réglementaires sur le LMD, sur lesquels le programme est bâti. Les semestres 2, 3, 5 et 6 sont marqués chacun par des périodes de stage obligatoire pour les étudiants.

2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation du programme

Le rapport d'auto-évaluation a été présenté sous la forme d'un document de 65 pages qui comprend 25 pages d'annexes. Il a été élaboré suivant le canevas fourni par l'ANAQ-Sup. Son contenu est bien rédigé facile à lire, explicite sur les informations requises. L'analyse des standards et les conclusions qui sont dégagées sont dans l'essentiel bien faites. Certains éléments de preuve qui nous semblent pertinents pour justifier certains standards n'ont pas été

cependant signalés dans le rapport d'auto-évaluation. On peut citer entre autres le plan stratégique pour le standard 1.02, le procès-verbal de la réunion de concertation avec le monde professionnel pour le standard 1.03 et les notes de service et d'information pour le standard 2.01.

3. Description de la visite sur le terrain

3.1 Organisation et déroulement de la visite

La visite sur le terrain a été effectuée dans de bonnes conditions et s'est déroulée telle que prévue dans l'agenda de la journée. Dès son arrivée dans les locaux de l'établissement et au complet, l'équipe d'évaluateurs a été accueillie par la Directrice de l'ISS dans la salle de réunion, pour un entretien d'usage. Les travaux se sont déroulés en étapes, comme suit :

- Une présentation des raisons et de l'objectif de la mission avec un rappel du processus par le Président et après des remerciements pour l'accueil de la mission.
- Un Mot de remerciement de la Directrice qui a en même temps fait la présentation de ses collaborateurs.
- La présentation de l'Institut et du programme a été fait de manière concomitante, par le Responsable de Comité Interne d'Assurance Qualité (CIAQ) et par le Responsable du Programme.
- Un entretien a eu lieu avec les parties prenantes, présents en nombre suffisants, dans l'ordre suivant : Etudiants, Personnel d'Enseignement et de Recherche (PER), Personnel Administratif Technique et de Service (PATS).
- Une visite faite des locaux administratifs et de ceux pédagogiques : Bibliothèque, Espace étudiants, Comptabilité, Salle de cours avec tableaux tactiles Classe, un hall technologique, Scolarité, Infirmerie et Service social.
- Un rapport de synthèse a été élaboré par l'équipe d'évaluateurs.
- Une restitution de ce rapport a été faite par l'équipe d'évaluateurs externes aux membres de la Direction et du programme.

3.2 Appréciation de la visite (difficultés, facilités, leçons apprises, etc.)

La visite sur site s'est bien déroulée, conformément à l'agenda prévu. L'équipe d'évaluateurs externe n'a rencontré aucune difficulté pour faire son travail. Nous avons senti une forte

mobilisation du personnel (PER, PATS et étudiants) de l'Institut ; ce qui semble être la preuve d'une bonne préparation de l'évaluation externe.

4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup

Champs 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études

Standard 1.01 : Le programme d'études est régulièrement dispensé

Le programme d'étude est régulièrement dispensé, sans interruption depuis l'année académique 2014-2015, suite à l'obtention de l'agrément provisoire en décembre 2013. L'évolution des effectifs jusqu'en 2017-2018 en est une preuve, bien que l'effectif de 2018-2019 n'est pas renseigné, alors que le rapport d'auto-évaluation a été déposé en Juin 2019.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 1.02 : Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.

Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution selon les déclarations faites. La formation vise à fournir au monde socio-économique, des diplômés de niveau licence qui maîtrisent les procédés de transformation et de conservation des produits alimentaires et le contrôle de la qualité des aliments. Le projet pédagogique a été élaboré par le Conseil scientifique en prenant en compte les besoins des différents acteurs. Le programme de formation est tout aussi arrimé à des objectifs de développement au niveau national.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 1.03 : Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.

Le programme d'étude s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique. Des professionnels ont participé à son élaboration, ils sont fortement impliqués dans les enseignements et le curriculum est marqué par de nombreux stages en milieu professionnel.

Cette démarche permet des réponses aux besoins du milieu et des formations adaptées au milieu de travail.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champs d'évaluation 2 : Organisation interne et gestion de la qualité

Standard 2.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminées et communiqués à toutes les personnes concernées.

Dans le rapport d'auto-évaluation, c'est plutôt la gouvernance administrative et académique qui est décrite et les éléments de preuve affichés en attestent. Le chronogramme et le pilotage des enseignements est communiqué en début d'année à chaque enseignant. La question de la communication avec les autres acteurs, posée par les experts évaluateurs a reçu une réponse satisfaisante. La communication est constante et régulière entre l'administration et les parties prenantes usant de plusieurs canaux de communication depuis les tableaux d'affichage et le téléphone, jusqu'à la messagerie électronique. L'ISS est doté de point wifi auquel ont accès les étudiants et tout le personnel.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 2.02 : Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.

Le Personnel d'Enseignement et de recherche a pris une part active aux processus décisionnels menant à l'élaboration des maquettes, l'élaboration du calendrier universitaire et le suivi des enseignements. Tout ceci est fait par le comité pédagogique principalement composé d'enseignants. Les informations croisées de celles reçues du rapport d'autoévaluation et des entretiens du personnel (PATS et PER) ainsi que les procès-verbaux de réunion, ont permis de confirmer cette forme de gouvernance inclusive. Il a une gouvernance académique qui a son autonomie de décision indépendamment de l'administration.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 2.03 : Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.

L'institut dispose d'une cellule interne d'assurance qualité fonctionnelle depuis 2014. Dans un des procès-verbaux de cette cellule, il a été recommandé un suivi rigoureux de l'évaluation des enseignements. Ceci permet en cas de besoin de procéder à des remédiations. Quelques rapports d'évaluation des enseignements ont été fournis.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champs d'évaluation 3 : Curriculum et méthodes didactiques

Standard 3.01 : Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.

Le programme d'étude dispose de maquettes structurées conformément au système LMD que l'équipe pédagogique semble bien maîtriser. Des crédits sont alloués aux Unités d'Enseignements (UE) comme prévu dans le LMD et la charge horaire semestrielle de 600 heures est respectée avec 30 crédits, à raison de 20h pour 1 crédit.

Des syllabi et plans de cours sont établis par les enseignants. Mais il semble y avoir plusieurs formats de présentation. L'institution gagnerait à généraliser la pratique et à harmoniser le format de présentation.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 3.02 : Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.

Le programme d'études couvre les aspects importants de la discipline tels que la Chimie, la biochimie, la physique, la microbiologie, le Génie industriel et le génie alimentaire, la transformation des différents produits, la toxicologie et l'hygiène. La préparation au marché du travail est prise en compte dans le cadre des nombreux stages et de certains EC (Droit du travail, Déontologie et éthique professionnelle, Économie d'entreprise, Initiation à la Gestion des Ressources humaines, Transformation des produits).

Les méthodes d'enseignement utilisées par le programme sont les CM, les TD, les TP et les stages mais le volume horaire attribué à chacune des différentes modalités est disproportionné. En effet, on remarque un important volume horaire en cours magistral, peu de TD et pratiquement pas de TP. Les autorités académiques pensent couvrir les besoins permettant d'acquérir le savoir-faire avec les stages, pour compenser le manque d'équipement de TP que nécessite une telle formation.

L'usage des TIC semble être la règle. Toutes les salles de cours que l'équipe d'évaluateurs a visité sont équipées de vidéoprojecteurs et de tableaux tactiles.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 3.03 : Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.

Pour obtenir la licence « Biologie : option agroalimentaire », l'étudiant doit obligatoirement valider les six semestres soit 180 crédits conformément aux dispositions du décret sur la licence. Cette information figure bien dans le livret de l'étudiant (cf paragraphe II., page 12).

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 3.04 : Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

Le taux de réussite global du programme est satisfaisant. Il varie entre 88,5 et 97,3% de la L₃ à la L₁ respectivement. L'équipe d'experts s'est inquiétée du taux de réussite plus faible en L₃ du fait d'abandon. Le nombre élevé de femmes dans la formation semble être un élément d'explication avec entre autres quelques abandons.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champs d'évaluation 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 4.01 : L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.

La plupart des enseignants sont des vacataires ; ils sont jeunes et sont dotés de niveau de diplômes requis en la matière. La seule chose à y déplorer est le déficit d'enseignants de rang A. Sur les 22 enseignants, 2 seulement sont des gradés du CAMES (01 Professeur titulaire et 01 Maître de recherche). Parmi les autres, 08 sont titulaires de Doctorat, 09 sont titulaires de DEA ou Master (09), 02 sont titulaires de diplôme d'Ingénieur. Ces enseignants, sont pour la plupart des vacataires contractuels. L'ISS ferait bien de les fidéliser et les encourager à s'inscrire ou à finaliser leurs thèses de Doctorat pour s'inscrire dans les listes d'aptitude du CAMES.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 4.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.

La recherche n'est pratiquement pas effectuée au sein du programme. Cela s'explique en grande partie par le fait que la plupart des enseignants sont des vacataires. Dans les contrats de prestation de service, l'accent est mis sur l'enseignement qu'ils doivent dispenser et son évaluation.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Standard 4.03 : La mobilité du PER est possible.

Le PER du programme est essentiellement constitué de vacataires, comme indiqué plus haut. Dès lors il semble aisé de dire qu'il officie dans d'autres institutions d'enseignement. Mais compte tenu de leur statut, le programme n'est que rarement à mesure d'envoyer les enseignants renforcer leur capacité dans le cadre d'une mobilité. L'ISS n'est pas acteur de cette mobilité des PER

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Champs d'évaluation 5 : Étudiant(e)s

Standard 5.01 : Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.

Le baccalauréat scientifique est exigé pour être admis dans le programme. L'admission est faite suite à un examen d'un dossier dont la composition est connue. Ces conditions sont publiées dans les pages web de l'ISS et dans des dépliants au moment des appels à candidature.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.

L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée en termes de conditions et de procédures d'admission, d'organisation et du déroulement des études ainsi que de l'évaluation des apprentissages. D'ailleurs dans la formation il y'a une forte proportion de femmes. Celles-ci représentent 68% de l'effectif total.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.03 : La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.

La mobilité des étudiants du programme devait être possible mais rien n'est fait pour les encourager à quitter l'établissement. Cela se comprend du fait de son statut d'établissement privé. D'ailleurs, au cours des 3 années de licence, la mobilité des étudiants est rare, d'autant plus qu'au niveau national, la mobilité en cours de semestre ou d'année n'est pas développée.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Standard 5.04 : Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s.

Selon les étudiants, ils bénéficient d'un encadrement sans reproches. Bien que vacataires, les enseignants du programme ont toujours manifesté leur disponibilité à mieux faire comprendre les cours. A chaque fois qu'ils sont interpellés, ils s'y donnent à cœur joie.

Le taux d'encadrement affiché est très élevé parce qu'il va de 1 enseignant pour 2 ou 3 étudiants. Mais cela nous semble faussé du fait de la multitude de vacataires qui ne sont que partiellement présents dans l'établissement.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.05 : Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.

Les stages tout au long de la formation constituent un dispositif mis en place par l'Institut pour l'immersion des étudiants dans le monde professionnel et leur orientation vers l'insertion. De par ses stages, les diplômés deviennent opérationnels. L'Institut dispose de données sur quelques diplômés qui ont réussi à s'insérer mais la base de données est incomplète. En plus du stage, des EC sont orientés vers l'insertion et l'auto-emploi et cette initiative de base de données nous laisse croire que le programme se préoccupe de l'insertion des étudiants.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 6 : Dotation en équipements et en locaux

Standard 6.01 : Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.

Les salles de cours sont suffisantes et bien équipées. Le centre de documentation est bien équipé et dispose de 09 postes individuels connectés à l'Internet pour la consultation des étudiants.

Les ateliers de transformation disposent du matériel nécessaire. Le laboratoire dispose de loupes, et de microscopes.

Les ressources financières du programme proviennent de l'Etat et des frais de scolarité payés par les étudiants. Tous les étudiants que nous avons rencontrés ont été orientés par l'Etat. L'administration du programme gagnerait à être encore plus ambitieuse dans le budget en cherchant à attirer d'avantage d'étudiants privés.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

5. Points forts du programme

Parmi les points forts du programme de la LBAA de l'ISS, on peut citer ceux qui suivent.

- Un programme bon en termes d'opportunités
- Une maquette qui répond aux normes LMD
- Un fort investissement dans l'équipement : salles de cours, TP, réunion
- De bonnes stratégies de placement des étudiants en stage dans les entreprises
- Un projet de construction pour l'institut ambitieux
- Un bon ratio Enseignants/Étudiant
- Des EC pertinents eu égard aux objectifs d'apprentissage et des compétences visées
- Des évaluations des enseignements faites
- La plupart du PATS a un CDI

6. Points faibles du programme

Malgré ses atouts, le programme de formation présente des points faibles :

- faible pourcentage d'enseignants de rang A
- faible pourcentage d'enseignants permanents
- Insuffisances du nombre d'heures de TP
- Modèle de syllabus non harmonisé
- Exiguïté relative des locaux

7. Appréciations générales du programme

Le programme de formation de la licence « Biologie : option agro-alimentaire » se déroule bien depuis 2014-2015 avec un accroissement d'effectif jusqu'en 2017-2018. De par la façon dont il est conçu et conduit, les étudiants acquièrent les compétences qui leur permettent de s'insérer dans le monde professionnel. La grande participation des professionnels dans le programme est certes un atout mais l'Institut perd ainsi les avantages tirés de l'existence d'un corps enseignant permanent.

8. Recommandations à l'ISS

- Faire superviser les enseignements par des Professeurs de rang A
- Renforcer la fidélisation du personnel enseignant par des CDI
- Renforcer le volume horaire des TP
- Harmoniser les syllabi et les généraliser aux différents enseignements
- Finaliser les infrastructures en cours de construction

9. Proposition d'avis :

Favorable pour l'accréditation de la licence Biologie : option agroalimentaire.